

## DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

(Exercice clos le 30 septembre 2022)

Nature de la délégation de compétence ou de pouvoirs	Date de l'AGE - Délai	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé en capital	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice	Augmentation(s) réalisées(s) sur les précédents exercices	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport	31/03/2022 (17 <sup>ème</sup> résolution)  26 mois	31/05/2024	80.000.000 €	Néant	Néant	Néant	80.000.000 €
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	31/03/2022 (18 <sup>ème</sup> résolution)  26 mois	31/05/2024	80.000.000 € <sup>1</sup>	Néant	Néant	Néant	80.000.000 €

<sup>1</sup> Ce montant s'impute sur le plafond global de 80.000.000 euros pour les émissions d'actions ou de titres donnant accès au capital fixé par la 20<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale en date du 31 mars 2021 et par la 27<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale en date du 31 mars 2022.

**DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

(Exercice clos le 30 septembre 2022)

Nature de la délégation de compétence ou de pouvoirs	Date de l'AGE - Délai	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé en capital	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice	Augmentation(s) réalisées(s) sur les précédents exercices	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre par voie d'offre au public des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription	31/03/2022 (19 <sup>ème</sup> résolution)  26 mois	31/05/2024	80.000.000 € <sup>2</sup>	Néant	Néant	Néant	80.000.000 €
Autorisation à donner au conseil d'administration, en cas d'émission par voie d'offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale	31/03/2022 (20 <sup>ème</sup> résolution)  26 mois	31/05/2024	10 % du capital par période de 12 mois	Néant	-	Néant	10 % du capital

<sup>2</sup> Ce montant s'impute sur le plafond global de 80.000.000 euros pour les émissions d'actions ou de titres donnant accès au capital fixé par la 20<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale en date du 31 mars 2021 et par la 27<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale en date du 31 mars 2022.

## DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

(Exercice clos le 30 septembre 2022)

Nature de la délégation de compétence ou de pouvoirs	Date de l'AGE - Délai	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé en capital	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice	Augmentation(s) réalisées(s) sur les précédents exercices	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet, en cas d'émission par voie d'offre au public, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, d'augmenter le nombre de titres à émettre	31/03/2022 (21 <sup>ème</sup> résolution)  26 mois	31/05/2024	15 % de l'émission initiale et plafond applicable à la résolution concernée	Néant	Néant	Néant	15 % de l'émission initiale et plafond applicable à la résolution concernée
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société	31/03/2022 (22 <sup>ème</sup> résolution)  26 mois	31/05/2024	10 % du capital social et 80.000.000 € <sup>3</sup>	Néant	Néant	Néant	10 % du capital social et 80.000.000 €

<sup>3</sup> Ce montant s'impute sur le plafond global de 80.000.000 euros pour les émissions d'actions ou de titres donnant accès au capital fixé par la 20<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale en date du 31 mars 2021 et par la 27<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale en date du 31 mars 2022.

**DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

(Exercice clos le 30 septembre 2022)

Nature de la délégation de compétence ou de pouvoirs	Date de l'AGE - Délai	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé en capital	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice	Augmentation(s) réalisées(s) sur les précédents exercices	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	31/03/2022 (23 <sup>ème</sup> résolution)  26 mois	31/05/2024	80.000.000 € <sup>4</sup>	Néant	Néant	Néant	80.000.000 €
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	31/03/2022 (24 <sup>ème</sup> résolution)  26 mois	31/05/2024	250.000.000 €	Néant	Néant	Néant	250.000.000 €

<sup>4</sup> Ce montant s'impute sur le plafond global de 80.000.000 euros pour les émissions d'actions ou de titres donnant accès au capital fixé par la 20<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale en date du 31 mars 2021 et par la 27<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale en date du 31 mars 2022.

**DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

(Exercice clos le 30 septembre 2022)

Nature de la délégation de compétence ou de pouvoirs	Date de l'AGE - Délai	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé en capital	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice	Augmentation(s) réalisées(s) sur les précédents exercices	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées (attribution d'actions gratuites à émettre dans le cadre de l'augmentation du capital)	31/03/2022 (25 <sup>ème</sup> résolution)  38 mois	31/05/2025	10 % du capital social	Néant <sup>5</sup>	Néant	Néant	10 % du capital social déduction faite des actions gratuites déjà attribuées
Utilisation des délégations financières consenties au conseil d'administration en période d'offre publique	31/03/2022 (28 <sup>ème</sup> résolution)  18 mois	30/09/2023	-	-	-	-	-

<sup>5</sup> 28.700 actions gratuites existantes ont été attribuées suivant décision du Conseil d'administration du 20 juin 2019, 37.900 actions existantes ont été attribuées selon décision du Conseil d'Administration du 19 novembre 2020 et 21.900 actions existantes ont été attribuées selon décision du Conseil d'Administration du 23 septembre 2021

**DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

(Exercice clos le 30 septembre 2022)

Nature de la délégation de compétence ou de pouvoirs	Date de l'AGE - Délai	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé en capital	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice	Augmentation(s) réalisées(s) sur les précédents exercices	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la Société	31/03/2022 (29 <sup>ème</sup> résolution)  18 mois	30/09/2023	20.000.000 €	Néant	-	Néant	20.000.000 €
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, par voie d'offres visées au 1 <sup>o</sup> de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription	31/03/2021 (16 <sup>ème</sup> résolution)  26 mois	31/05/2023	80.000.000 € <sup>6</sup>	Néant	-	Néant	80.000.000 €

<sup>6</sup> Ce montant s'impute sur le plafond global de 80.000.000 euros pour les émissions d'actions ou de titres donnant accès au capital fixé par la 20<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale en date du 31 mars 2021 et par la 27<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale en date du 31 mars 2022.

**DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

(Exercice clos le 30 septembre 2022)

Nature de la délégation de compétence ou de pouvoirs	Date de l'AGE - Délai	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé en capital	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice	Augmentation(s) réalisées(s) sur les précédents exercices	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation au Conseil d'administration, en cas d'émission par voie d'offres visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, de fixer le prix d'émission	31/03/2021 (17 <sup>ème</sup> résolution)  26 mois	31/05/2023	10 % du capital par période de 12 mois	Néant	-	Néant	10 % du capital
Délégation de pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées	31/03/2020 (22 <sup>ème</sup> résolution)  38 mois	31/05/2023	10 % du capital social	Néant	-	Néant	10 % du capital social